

Recommandations au Comité permanent des finances dans le cadre de consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019 par la Chambre de commerce d'Edmonton

Recommandation 1 : *Le gouvernement du Canada doit veiller à ce que le Canada possède une infrastructure d'oléoducs permettant les exportations vers de multiples marchés internationaux.*

Recommandation 2 : *Le gouvernement du Canada devrait soutenir le développement d'un corridor de transport nordique pour les services utilitaires en finançant davantage la recherche sur une proposition de corridor et en lançant des consultations avec les collectivités autochtones, les propriétaires actuels, les municipalités et les entreprises.*

Recommandation 3 : *Le gouvernement du Canada devrait présenter une trajectoire claire vers un budget équilibré et limiter la croissance des dépenses de fonctionnement en négociant les conventions collectives gouvernementales sujettes à un renouvellement avec une cible sans augmentation de coûts, et maintenir un ratio dette/PIB sous les 30 %.*

Recommandation 4 : *Le gouvernement du Canada devrait accepter toutes les recommandations du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales de décembre 2017, particulièrement « Que le gouvernement du Canada entreprenne un examen approfondi et indépendant du régime fiscal du Canada, dans le but d'en réduire la complexité, d'en assurer la compétitivité économique et d'en améliorer l'équité globale¹. »*

Recommandation 5 : *Le gouvernement du Canada devrait entreprendre des mesures afin de réduire l'écart concurrentiel croissant entre le Canada et les États-Unis, incluant la mise en œuvre d'une déduction pour amortissement accéléré des sables bitumineux, des industries de mise à niveau et des industries pétrochimiques.*

¹ https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/NFFN/Reports/NFFN_Tax_Planning_24th_Report_f.pdf

Recommandations au Comité permanent des finances dans le cadre de consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019 par la Chambre de commerce d'Edmonton

Le 3 août 2018

La Chambre de commerce d'Edmonton est la voix officielle du milieu des affaires de la région métropolitaine d'Edmonton. Avec près de 2 225 entreprises membres qui représentent plus de 100 000 employés, il s'agit de l'une des plus grandes chambres de commerce au Canada et l'un des organismes d'affaires les plus influents du pays.

Nous présentons le présent mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes au moment où il entame les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019. Nous voudrions remercier le Comité permanent des finances pour cette occasion de partager certaines des priorités du milieu des affaires d'Edmonton au sujet de ***La croissance économique, gage de la compétitivité du Canada***.

Accès à de nouveaux marchés pour l'industrie pétrolière de l'Alberta

Pour l'industrie pétrolière, l'accès à des marchés en dehors des États-Unis est crucial. Bien que le gouvernement a annoncé son intention d'acheter l'oléoduc et d'en poursuivre la construction, l'oléoduc n'a pas encore changé de mains. Pratiquement tous les produits issus du pétrole et du gaz canadiens sont vendus aux États-Unis. Avec un acheteur, les producteurs canadiens se trouvent en désavantage sévère. Avec l'économie canadienne qui perd jusqu'à 15,6 milliards de dollars par année en raison de la réduction entre le WCS et le WTI, et le gouvernement de l'Alberta qui renonce à des recettes publiques allant jusqu'à 6,5 millions de dollars par jour, cette situation ne peut pas perdurer². Le projet d'oléoduc Trans Mountain n'a pas été complété par Kinder Morgan en raison des contestations locales et d'un cadre réglementaire incertain. D'autres exemples très visibles de projets d'oléoducs reportés et annulés comme l'oléoduc Énergie Est et celui de Northern Gateway ont ébranlé la confiance des investisseurs et détérioré la réputation du Canada comme destination juste et stable pour effectuer d'énormes investissements de capitaux. L'oléoduc de Trans Mountain doit être terminé afin d'ouvrir un accès à de nouveaux marchés internationaux et de restaurer la confiance en ce qui concerne notre régime de réglementation.

Un corridor d'infrastructures vers le Nord

La Chambre de commerce d'Edmonton a régulièrement réclamé des investissements pour une infrastructure favorable aux entreprises et, particulièrement, aux investissements dans les corridors de transport des services utilitaires. De récentes propositions provenant de l'École de politiques publiques de l'Université de Calgary et du CIRANO de Montréal pour un corridor d'infrastructures nordique possèdent le potentiel pour engendrer des possibilités de développement économique considérables, non seulement pour le Nord canadien, mais également pour l'ensemble du pays. Un corridor multimodal, en atteignant les trois côtes canadiennes, permettrait le soutien des collectivités et des industries grâce aux routes, aux chemins de fer, aux télécommunications, aux services utilitaires et aux oléoducs, en plus de réduire les coûts élevés de transport et d'énergie. Le gouvernement du Canada devrait investir dans la recherche continue afin de faire progresser cet objectif portant sur l'édification de la nation et il devrait entamer des consultations avec les collectivités autochtones, les propriétaires, les municipalités et les entreprises.

² <https://business.financialpost.com/commodities/energy/a-self-inflicted-wound-pipeline-delays-to-cost-canadian-economy-15-6b-in-2018-says-scotiabank>

Recommandations au Comité permanent des finances dans le cadre de consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019 par la Chambre de commerce d'Edmonton

Réduire les dépenses d'exploitation et présenter un plan afin de rendre un budget équilibré

Selon le directeur parlementaire du budget, dans son rapport d'avril 2018, le gouvernement du Canada enregistrera un déficit de 22,1 milliards de dollars en 2018-2019. Les frais de la dette publique du gouvernement du Canada sont estimés à 26,3 milliards de dollars pour 2018-2019, avec un passif de 1,162 billions de dollars³. En tenant compte des facteurs mondiaux et locaux, ainsi que des répercussions cumulatives des décisions connexes aux politiques qui influencent la compétitivité des entreprises, la Chambre de commerce d'Edmonton croit qu'il est impératif que le gouvernement fédéral réexamine ses priorités fiscales en se recentrant sur la durabilité économique à long terme, tout en permettant aux entreprises de demeurer concurrentielles. L'un des meilleurs moyens de soutenir la compétitivité des entreprises est de faire preuve de leadership malgré les limitations fiscales et de renforcer la confiance des investisseurs avec un plan détaillé afin de retrouver l'équilibre. Alourdir le fardeau de la dette à long terme de l'économie canadienne n'encouragera pas la croissance des investissements ou du commerce. Le gouvernement du Canada devrait présenter un chemin clair vers un budget équilibré et limiter la croissance des dépenses d'exploitation.

Un régime fiscal simplifié

La Loi de l'impôt sur le revenu actuelle est complexe, difficile à comprendre et coûteuse à piloter et à administrer. La Chambre de commerce d'Edmonton revendique depuis longtemps une commission d'enquête parlementaire pour entreprendre une révision complète des lois fiscales, afin que le Canada ait un régime fiscal simple, équitable et efficace. Tout changement dans le code des impôts, dans le cadre du budget 2019, devrait être évalué à l'aide d'un objectif de simplification et d'équité.

Le gouvernement du Canada devrait accepter les recommandations du rapport de décembre 2017 du Comité sénatorial permanent des finances nationales, particulièrement « Que le gouvernement du Canada entreprenne un examen approfondi et indépendant du régime fiscal du Canada, dans le but d'en réduire la complexité, d'en assurer la compétitivité économique et d'en améliorer l'équité globale⁴. »

Concurrence

La Chambre de commerce d'Edmonton est encouragée par le renouvellement de l'engagement du gouvernement du Canada à réduire les impôts pour les petites entreprises à 9 % en 2018 et 2019. Avec les récentes réductions du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, le taux d'imposition comparatif du Canada place les entreprises dans une position défavorable en comparaison de celles qui sont administrées aux États-Unis. La réduction du taux d'imposition des petites entreprises est un premier pas intéressant, il y a toutefois plus de travail à faire à cet égard.

La Chambre de commerce d'Edmonton croit que les gouvernements provinciaux et fédéral devraient réviser leurs régimes d'imposition des sociétés et veiller à ce que le Canada maintienne une position concurrentielle lorsqu'on la compare à celle des États-Unis. De plus, la déduction pour amortissement accéléré devrait être appliquée aux sables bitumineux, aux industries de mise à niveau et aux industries pétrochimiques. Ces industries font face à une concurrence féroce provenant des États-Unis, possèdent

³ <https://www.budget.gc.ca/2018/docs/plan/budget-2018-fr.pdf>

⁴ https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/NFFN/Reports/NFFN_Tax_Planning_24th_Report_f.pdf

Recommandations au Comité permanent des finances dans le cadre de consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019 par la Chambre de commerce d'Edmonton

des coûts d'exploitation plus élevés et sont sujettes à des procédures de contrôle réglementaire strictes. L'introduction récente de déductions pour amortissement accéléré aux États-Unis effrite davantage la capacité des sociétés canadiennes à être concurrentielles. Au Canada, les secteurs de la fabrication et de l'énergie renouvelable tirent déjà parti d'une déduction pour amortissement accéléré. Les opérations des industries des sables bitumineux, de mise à niveau et pétrochimiques devraient être autorisées à profiter de ces mêmes programmes.